

SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 7.650.000 euros
 Siège Social: 13 - 15, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/09	31/12/10
Caisse, Banque Centrale		26 109	37 164
Créances sur les Etablissements de Crédit.....		2 090 158	1 698 987
A vue	2-3	913 895	202 330
A terme.....	1-2-3	1 176 263	1 496 658
Créances sur la clientèle.....		1 083 932	1 732 619
Autres concours à la clientèle	1-3	1 067 430	1 595 300
Comptes ordinaires débiteurs.....		16 502	137 319
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	99	99
Autres titres à revenu variable.....		0	0
Immobilisations incorporelles & corporelles.....	5	3 146	3 034
Autres actifs	6	7 856	10 631
Comptes de régularisation.....	7	735	1 460
Total de l'actif.....		3 212 035	3 483 994
Total du Bilan en Euros =		3 212 034 770	3 483 993 900
Bénéfice de l'exercice en Euros =.....		21 308 131	25 078 968
Pour mémoire, Encours Titres & Assurances =		2 238 993 350	3 153 833 462
PASSIF	Notes	31/12/09	31/12/10
Dettes envers les Etablissements de Crédit.....		1 090 384	1 651 163
A vue	2	408	19 778
A terme.....	1-2-3	1 089 975	1 631 385
Comptes créditeurs de la clientèle		1 972 742	1 656 353
A vue		901 023	287 796
A terme.....	1-3	1 071 720	1 368 556
Autres passifs	6	14 118	14 950
Comptes de régularisation.....	7	5 340	6 997
Provisions pour risques et charges	8	503	493
Capital souscrit.....		7 650	7 650
Réserves	9	765	765
Dettes Subordonnées.....	12	20 078	20 090
Report à nouveau		79 147	100 455
Résultat de la période.....		21 308	25 079
Total du passif.....		3 212 035	3 483 994

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/09	31/12/10
Engagements donnés.....		58 414	211 990
Engagements de garantie.....		13 975	36 072
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	11	2 310	2 310
Engagements d'ordre de la clientèle.....	11	11 665	33 762
Engagements sur titres.....			
Autres engagements donnés			
Engagements de financement.....		44 439	175 918
Engagements en faveur de la clientèle.....	11	44 439	175 918
Engagements reçus.....		0	0
Engagements sur titres			
Autres engagements reçus			

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

	Notes	2009	2010
Produits et charges d'exploitation bancaire			
Intérêts et produits assimilés.....		325 927	430 577
Sur les opérations avec les établissements de crédit	13	301 679	404 090
Sur les opérations avec la clientèle		24 248	26 487
Sur les opérations sur titres.....		0	0
Intérêts et charges assimilés.....		-301 993	-402 786
Sur les opérations avec les établissements de crédit		-281 109	-385 286
Sur les opérations avec la clientèle		-20 884	-17 500
Marge d'intérêts.....		23 934	27 791
Commissions (produits).....	14	15 156	25 409
Commissions (charges).....	14	-951	-2 423
Résultat sur commissions		14 205	22 986
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction		0	0
Solde en perte des opérations sur titres de placement	15	0	0
Solde en bénéfice des opérations de change		347	522
Autres produits d'exploitation bancaire.....		465	2 434
Autres charges d'exploitation bancaire.....		-1 962	-3 557
PNB.....		36 989	50 176
Charges générales d'exploitation		-14 990	-24 128
Frais de personnel	16	-8 616	-12 290
Charges administratives		-6 374	-11 839
Dotations aux amortissements		-592	-767
Résultat brut d'exploitation		21 407	25 281
Coût du risque.....	17	-100	-172
Solde en perte sur actifs immobilisés		0	0
Résultat exceptionnel.....		1	-31
RESULTAT NET.....		21 308	25 079

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DE BILAN ET DE HORS BILAN

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.)

1. Ventilation de certains postes du bilan selon la durée résiduelle

Emplois et ressources à terme	Total au 31/12/09	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total au 31/12/10
Créances sur les établissements de crédit	1 172 434					1 491 998
EUR	890 195	521 917	286 462	9 289	6 540	824 207
Devises	282 239	645 962	14 271	7 559	0	667 791
Créances sur la clientèle	1 061 201					1 587 093
EUR	953 618	1 200 834	182 731	66 522	1 350	1 451 437
Devises	107 583	125 795	9 861	0	0	135 656
Dettes envers les établissements de crédit	1 087 241					1 624 230
EUR	979 658	1 237 971	182 731	66 522	1 350	1 488 574
Devises	107 583	125 795	9 861	0	0	135 656
Comptes créditeurs de la clientèle	1 070 028					1 366 400
EUR	787 790	525 168	157 612	9 289	6 540	698 609
Devises	282 239	645 962	14 271	7 559	0	667 791

2. Opérations avec les entreprises liées (hors intérêts courus)

Comptes de bilan	31/12/09	31/12/10
Créances sur les établissements de crédit	2 086 264	1 694 303
A vue	913 830	202 305
A terme	1 172 434	1 491 998
Dettes envers les établissements de crédit	1 087 650	1 644 008
A vue	408	19 778
A terme	1 087 241	1 624 230
Hors bilan		
Engagements de garantie	13 975	36 072

3. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	31/12/09	31/12/10
Postes de l'actif	6 627	11 814
Créances sur les établissements de crédit	3 894	4 684
Créances sur la clientèle	2 733	7 130
Postes du passif	4 503	9 402
Dettes sur les établissements de crédit	2 734	7 155
Dettes sur la clientèle	1 691	2 157
Dettes subordonnées	78	90

4. Ventilation du portefeuille titres

	Titres de Placement	
	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Obligations et autres valeurs à revenu fixe	99	99
Françaises	0	0
Etrangères *	99	99
Créances rattachées	0	0
Provision pour dépréciation	0	0

* Participation au capital de SG Trust Asia

5. Immobilisations

	<u>31/12/09</u>	<u>Stock initial</u> <u>01/01/10</u>	<u>Variation</u> <u>2010</u>	<u>31/12/10</u>
Valeur brute	6 233	6 233	655	6 887
Immobilisations				
Amortissements	3 087	3 087	767	3 854
Immobilisations				
Valeur nette	3 146	3 146	-112	3 034

6. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Actif	7 856	10 631
Comptes de règlement d'opérations sur titres	4 460	4 358
Débiteurs divers	3 397	6 274
Passif	14 118	14 950
Comptes de règlement d'opérations sur titres	10 351	7 793
Créditeurs divers	3 767	7 157

7. Ventilation des comptes de régularisation

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Actif	735	1 460
Produits à recevoir	455	591
Charges Constatées d'Avances	248	868
Autres Comptes de régularisation	31	0
Passif	5 340	6 997
Charges à payer	5 077	6 997
Produits perçus d'avance	0	0
Autres Comptes de régularisation	263	0

8. Provisions pour risques et charges	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Provisions pour risques hors bilan	0	0
Provisions pour litiges	0	0
Provisions pour risques et charges	386	366
Provisions pour retraites	117	127
Total	503	493

9. Ventilation des réserves et écarts de réévaluation	<u>31/12/09</u>	<u>Mouvements 2010</u>	<u>31/12/10</u>
Réserve légale ou statutaire	765	0	765
Écarts de réévaluation			

10. Contrevaieur de l'actif et du passif en devises	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Total de l'actif	1 111 818	987 304
Total du passif	1 111 818	987 304

11. Informations sur les postes de hors bilan	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Contrats de change à terme non dénoués		
Position acheteuse	0	0
Position vendeuse	0	0
Engagements de garantie d'ordre Ets de Crédit	2 310	2 310
Engagements de garantie d'ordre de la Clientèle	11 665	33 762
Engagements de financement faveur clientèle	44 439	175 918

12. Dettes Subordonnées	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Emprunt contracté avec la Société Générale pour un montant de 20.000 KE échéance 10/10/2015 et rémunéré à Euribor 1an+0,50.	20 078	20 090

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
13. Ventilation de la marge d'intérêt		
Dont marge nette sur les crédits	11 107	13 408
Dont marge nette sur les dépôts	9 420	10 473
	20 527	23 881
14. Ventilation des commissions		
Produits	15 156	25 409
Clientèle	2 163	1 730
Titres	12 785	23 488
Change	207	191
I.F.T	0	0
Charges	951	2 423
Interbancaire	0	0
Clientèle	9	10
Titres	942	2 413
15. Décomposition du résultat des opérations sur Portefeuille Titres	0	0
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	0	0
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	0	0
Plus value de cession		
Moins value latente		
16. Ventilation des charges de personnel	8 616	12 290
Salaires et traitements	5 799	8 997
Charges sociales	2 817	3 292
dont retraites	2 470	2 893
17. Composition du solde des corrections de valeurs sur créances et hors bilan	-100	-172
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	-100	-172
Reprise de provisions pour risques et charges	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0
18. Effectif en fin de période en nombre		
	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Cadres	79	88
Employés et gradés	49	54
Total	128	142
19. Rémunérations des administrateurs		

306 K€ de jetons de présence ont été alloués à M. Christian ZERRY.

20. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (Montants en KEUR)

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Bénéfice de l'exercice	21 308	25 079
Dotation au fonds de réserve ordinaire		
Augmentation de Capital (arrondi de conversion en EURO)		
Dotation au report à nouveau	21 308	25 079

21. Ratios Prudentiels

Par lettre du 6 novembre 2007 adressée à Monsieur Daniel BOUTON, la Commission Bancaire a exempté SGPB Monaco du suivi sur base sociale de la solvabilité et du suivi des grands risques. Par ailleurs notre établissement étant consolidé dans le groupe SG, il bénéficie des conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF modifié n° 2000-03 du 6 septembre 2000 relatif à la surveillance prudentielle sur base consolidée et à la surveillance complémentaire.

Le ratio de liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 189,05 % pour une obligation minimale fixée à 100 %.

NOTE ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS**I. Principes généraux :**

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de la Société Générale PRIVATE BANKING (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par le règlement 92.05 applicable aux Etablissements de crédit, ainsi qu'aux principes et méthodes généralement admis.

Ils sont présentés selon les dispositions du CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation :1. Comparabilité des exercices :

Aucun reclassement portant sur des éléments du bilan et du compte de résultat n'a été effectué au 31 décembre 2010 par rapport aux états financiers de l'exercice précédent.

2. Conversion des opérations en devises :

Conformément au règlement 89-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice publié par la Banque Centrale Européenne.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation en compte de résultat.

3. Opérations sur titres :

. Titres d'investissement :

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et dont le financement est assuré par des ressources adossées.

Ils sont enregistrés au prix de revient et l'écart entre celui-ci et la valeur de remboursement est amortie sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

. Titres de transaction :

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre dans un délai maximum de 6 mois. Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

. Titres de placement :

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier. Une provision est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

4. Intérêts et commissions :

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

5. Provisions :

Les provisions pour créances douteuses sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillites, liquidations...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque. Sont considérées comme créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis 3 mois au moins. Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100%.

6. Immobilisations :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés ; elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

7. Fiscalité :

La banque n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en 2010 en application des dispositions fiscales de la Principauté de Monaco.

8. Frais de personnel et effectif :

Les charges de personnel et l'effectif proviennent pour partie de la mise à disposition d'agents contre facturation par la SOCIETE GENERALE Monaco et pour partie de frais de personnel engagé directement. Une provision pour départs en retraite est constituée pour le personnel engagé directement par la Société Générale PRIVATE BANKING (Monaco).

RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 mai 2008 pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Société, pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultats. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable

généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultats de l'exercice 2010 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2010, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

François BRYCH

Claude PALMERO